



COMITÉ DE PILOTAGE

Sites Natura 2000 FR 830 1040 « Cézallier »

Mardi 18 octobre 2016,
10h00 – Compains
11h30 Estives de Montcineyre

Compte-Rendu

Le comité de pilotage est présidé par Didier CARDENOUX

I - Composition de l'assemblée

Présents (15) :

BAFOIL Michèle, Chambre d'Agriculture du Puy de Dôme
BELENGUIER Luc, SMPNRVA
BIRARD Cécile, SMPNRVA
BIRON Pierre, Syndicat départemental de la propriété agricole du Cantal
BOYER Jean-Marc, Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne
CARDENOUX Didier, Maire d'Égliseneuve d'Entraigues et Président du COPIL Natura 2000
CHAMBONNIERE Julien, Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme (63)
GENES Claudette, adjointe Mairie de Picherande
GOYOU Guy, adjoint Mairie Saint-Alyre-es-Montagnes
GROSBERTY Bérangère, Fédération Départementale des Chasseurs du Puy-de-Dôme
MARDINE Elodie, SMPNRVA
METZGER Pierre, Fédération Départementale pour la pêche et la protection des milieux aquatiques du Puy-de-Dôme
MANSANA Jocelyne, Maire de La Godivelle et Ardes Communauté
TARTIERE Catherine, adjointe Mairie de Besse et Saint Anastaise
VALETTE Henri, Maire de Compains

Excusés (4) :

Agence de l'eau Loire-Bretagne, Yannick BAYLE
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Auvergne-Rhône-Alpes (DRAAF), Gilles PELURSON
Direction Régionale de l'Environnement, l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes (DREAL), Pierre TABOURIN
Syndicat interdépartemental de gestion de l'Alagnon et de ses affluents, Guillaume PONSONAILLE

M. VALETTE remercie les participants de leur venue à Compains. M. BOYER introduit la réunion en rappelant l'ordre du jour et en proposant un tour de table.

L'ordre du jour de la réunion :

- 1. Rappels sur le site Natura 2000 Cézallier
- 2. Élection de la structure porteuse et du président du comité de pilotage
- 3. Bilan de l'animation 2015 et 2016
- 4. Le PAEC « lacs et tourbières du Cézallier » et la contractualisation des MAEC
- 5. Perspectives 2017
- 6. Visite terrain – un cas concret de MAEC

Les paragraphes qui suivent résument les interventions des membres du comité de pilotage (COFIL) suite à la présentation des différents points à l'ordre du jour.

Le diaporama de présentation est téléchargeable via le lien suivant :

<http://www.puy-de-dome.gouv.fr/cezallier-fr8301040-r875.html>

I – Rappels sur Natura 2000 et le site du Cézallier

Cécile Birard rappelle le fonctionnement du réseau Natura 2000. L'objectif : **maintenir voire restaurer dans un bon état de conservation les espèces et les habitats d'intérêt communautaire en conciliant les usages.**

Le site Natura 2000 du Cézallier, d'une superficie de 2174 ha vise notamment la préservation de 17 habitats et 7 espèces d'intérêt européen.

Luc Belenguier présente ensuite le bilan de l'animation 2015/2016.

II - Bilan des actions menées en 2015 et 2016

Évaluer l'état de conservation des prairies sur le site

L'un des objectifs de Natura 2000 est de préserver les habitats et espèces d'intérêt européen en bon état de conservation. Un stage de 6 mois de niveau Master 2 a été organisé et suivi en 2015. Il a permis de mettre en œuvre différentes méthodes pour évaluer l'état de conservation des milieux agropastoraux du site. Ce travail apporte des éléments techniques intéressants pour orienter les actions de gestion sur ces milieux en lien avec les agriculteurs (et est donc utile lors de la contractualisation des MAEC 2016 et 2017)

Suivi des documents de gestion sylvicoles

En 2015, le suivi de l'aménagement forestier du SIVOM d'Issoire sur Montcineyre a été réalisé. Des propositions d'intégration des enjeux Natura 2000 dans la gestion ont été formulées. Ce travail participera à l'intégration de la sensibilité du site dans le futur arrêté de D.U.P que prendra l'Agence Régionale de Santé.

Évaluation des incidences

Le Parc, en tant qu'animateur du site Natura 2000 a pour rôle d'accompagner les porteurs de projets ou organisateurs de manifestations sportives et d'assister les services de l'État dans le cadre des évaluations des incidences.

En 2015 et 2016, le site a été concerné par des travaux sur les lignes électriques par RTE. Les projets de travaux ont été étudiés et leur réalisation suivie.

M. Boyer : quelles sont les actions concrètes qui ont été menées sur ce dossier ?

Mme Birard : RTE prévoyait le changement de poteaux d'alimentation électrique. Ainsi les localisations et types de travaux ont été examinés afin de proposer des ajustements intégrant les enjeux zones humides notamment. Malgré tout, certains impacts sont toutefois existants, notamment avec la mise en place de poteau traité à la créosote dans des zones tourbeuses.

M. Chambonnière : Ces travaux considérés comme de l'entretien de la ligne ne font pas l'objet d'une procédure d'autorisation administrative. Des échanges préalables avaient bien eu lieu avec RTE qui avaient abouti à pré-cadrage des travaux. Cependant, comme il a été constaté que des impacts restaient toutefois existants, à l'avenir si ce type de projet se représente la DDT n'hésitera pas à activer la « clause filet » Natura 2000 pour soumettre ces travaux à évaluation des incidences Natura 2000 et mieux cadrer l'opération d'un point de vue réglementaire.

Etudes espèces

Deux études ont été menées en 2015 et 2016 :

- une sur le Cuivré de la bistorte sur la Godivelle

- une sur le Fluteau nageant sur l'ensemble du site avec une prestation du Conservatoire Botanique National du Massif Central

Ces études permettent de mieux comprendre la situation des espèces d'intérêt communautaire sur le site. Ces dernières, de par leur présence, ont permis la désignation du site et donc la mise en place de mesures (notamment les MAE). Cela constitue de plus des données de base permettant d'orienter les discussions avec les acteurs sur les gestions à mener.

L'étude sur le Cuivré de la bistorte, particulièrement innovante, a d'ailleurs fait l'objet d'un petit film de présentation.

<http://www.dailymotion.com/video/x3519ia>

M.Boyer : il est important de valoriser ces outils de sensibilisation et de communication et de les diffuser au plus grand nombre. Ils doivent permettre de faire connaître la démarche et valoriser le travail du Parc.

Mme Birard : sur cet aspect sensibilisation, le Parc a porté en 2009 puis en 2013 (financé par 4 sites Natura 2000) un projet pédagogique sur les tourbières avec les classes des écoles à proximité et valorisé par une fête des tourbières. Le site du Cézallier a été intégré (plusieurs classes de primaires du territoire ont ainsi bénéficié du projet). La mise en place de ces projets nécessite des budgets mais il serait envisageable de proposer des outils créés lors de l'animation du site Natura 2000 aux professeurs afin que ces derniers puissent les utiliser dans le cadre de leur enseignement (sans forcément monter un projet pédagogique spécifique).

Diagnostic de la tourbière de Vassivière

Comme présenté lors de la sortie du dernier COPIL, la tourbière de Vassivière est l'objet d'une fermeture des milieux (dynamique végétale normale). Étant donné les enjeux présents, une réflexion sur la remise en pâturage d'une partie du site a été entamée. En 2016, un diagnostic de terrain a été mené pour localiser les enjeux suivants : station de Ligulaire de Sibérie, stations de Cuivré de la Bistorte et de Damier de la Succise, localisation des pieds de Gentiane pneumonanthes et des œufs de l'Azuré des mouillères. Des discussions vont ainsi pouvoir être entamées avec des exploitants agricoles potentiels. Malgré tout, un complément d'inventaire ciblé sur la flore et la bryoflore dans les secteurs de remise en pâture potentiel reste encore nécessaire.

Diagnostic de la tourbière de la Plaine Jacquot

En 2016, un diagnostic fonctionnel de la tourbière de la Plaine Jacquot (prestation) a été mené et suivi. Ce travail permettra de mieux comprendre le fonctionnement de la tourbière, de l'intégrer dans des actions de gestion mais aussi de valoriser la connaissance acquise dans le cadre des animations qui ont lieu sur ce site aménagé pour recevoir du public.

Communication, sensibilisation

La valorisation du territoire et des actions menées est également une des actions qui incombe à l'animateur du site. Ainsi en 2015 et 2016 des actions de communications ont pu être réalisées afin de diffuser les informations auprès d'un large public (article dans la montagne suite au dernier COPIL, participation à une journée de présentation des actions aux partenaires techniques financiers liés à l'eau...).

Gestion administrative et financière

L'animation de ce site représente globalement un investissement annuel de :

- 11 648 euros en 2015

- 16 700 euros en 2016

Projet agro-environnemental et climatique « Lacs et tourbières du Cézallier » Cf. diaporama (les chiffres issus de la contractualisation sont approximatifs).

Mme Mardiné présente le travail mené sur la contractualisation des MAEC. L'année 2016 constitue la première année de contractualisation des MAEC. d'ores et déjà, les résultats en termes de nombre d'agriculteurs (25 exploitations engagées) et de surfaces concernées (1 656 ha) sont très satisfaisants car supérieurs aux prévisions. La contractualisation se poursuivra en 2017 si la demande d'avenant est accepté par la Région pour un budget supplémentaire.

Notons que l'animation de ces MAEC est financée en supplément de l'animation Natura 2000.

III - Élections

M. Julien Chambonnière de la DDT du Puy-de-Dôme rappelle le contexte et propose de procéder au renouvellement de la structure animatrice d'une part et du président du comité de pilotage d'autre part. Seul les membres du comité de pilotage représentant les collectivités et les groupements de collectivités peuvent participer aux votes.

Le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne est candidat porter l'animation du site Natura 2000 Cézallier. Il est procédé au vote.

Le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne est reconduit en tant que structure porteuse du site Natura 2000 Cézallier à l'unanimité des membres du collège des élus présents ou représentés.

M. Chambonnière interroge ensuite les élus présents pour savoir si l'un ou l'une d'entre eux est candidat à la fonction de président ou de présidente du comité de pilotage du site.

M. Didier Cardenoux, maire de la commune d'Égliseneuve d'Entraigues, est candidat à cette fonction. Il est procédé au vote.

M. Cardenoux est désigné président du comité de pilotage du site Natura 2000 Cézallier à l'unanimité des membres du collège des élus présents ou représentés.

Ces désignations sont valables pour une durée de 3 ans renouvelable, conformément au code de l'environnement.

IV - Perspectives 2017 Cf. diaporama

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30 et les participants se rendent sur le terrain.

IV –Visite de terrain sur une estive proche du Lac de Montcineyre

La visite de terrain est consacrée à la découverte d'aménagement réalisé dans le cadre du Contrat de Lacs et de la mise en place des MAEC sur le site.



L'agriculteur s'est engagé en 2016 dans une MAEC portant sur la gestion pastorale. L'objectif visé dans le plan de gestion était d'améliorer l'interface entre les prairies et le ruisseau qui les traverse afin, d'une part, d'assurer une bonne qualité de l'eau en tête de bassin versant en restaurant l'hydromorphologie du cours d'eau et sa qualité physico-chimique et d'autre part d'assurer une gestion pastorale performante (sécurité des animaux, accès stabilisé à l'eau...). Au sein de cette parcelle ont été installés 2 passages à gué, 3 abreuvoirs stabilisés et les berges ont été mises en défens de manière assez large afin de permettre leur préservation et la libre circulation du ruisseau.

L'agriculteur a engagé une autre parcelle en MAEC où des travaux de mise en défens d'une zone humide sont prévus pour 2017.

Les participants remercient Mme Mardiné de ses explications.

La prochaine réunion du COPIL se tiendra en 2017.